

**Commentaire présenté à l'Office des Transports du Canada (Commentaire présenté avec le formulaire)**

**Nom :** Roseline Meunier

**Sujet :** Consultation sur les nouvelles exigences de remboursement

**Date :** 12-23-2020

L ajout d amendements à la présente Loi se veut d être rétroactive afin de ne pas pénaliser les clients qui financent biens malgré eux les Cie aériennes. West Jet me déçoit grandement en agissant ainsi avec sa fidèle clientèle. Je juge que les consommateurs se font floués et volés sans gêne. Nous croit elle assez naïfs de nous garder comme clients après la pandémie? Svp vous devez nous protéger comme gouvernement canadien en mettant les amendements rétroactifs contre ces géants. Vous seuls en avez le Pouvoir car vous êtes nos dirigeants et nous le peuple confiants que vous serez à la hauteur de nos attentes. Merci de considérer ma position